

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



Saint-Arnoult
en Yvelines

N°179

Juin
2023

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

P. 4 À 7

LA FIN DES FRICHES

La réhabilitation du centre-ville est lancée.



P. 9

La lecture
à la plage.



P. 13

Péage :
des réductions
existent !



P. 18

À quelle altitude ?

P. 22-23


Spectacles, sorties,
animations, culture...



Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **Ma ville** > Une nouvelle avenue Grivot - P. 4-5
- **Ma ville** > 34 logement à la porte de Chartres - P. 6-7
- **Ma ville** > Notre fête - P. 8
- **Culture** > Médiathèque - P. 9
- **Actualités** > On en parle - P. 10-11
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 12-13
- **Ma ville** > Fête de la Musique - P. 14
- **Environnement** > Villes et Villages Fleuris - P. 15-16-17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Travaux - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23



 Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL
Saint-Arnout

Dépôt légal : Juin 2023
Directrice de la publication :
Joëlle Jégat
Rédacteur, photos : Gilles Mainvis
Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien
Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoutenyvelines.fr


Créatif
Communication
Création · Impression · Diffusion

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Conseil énergie RT78	01 83 75 06 05
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeunes	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnout-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoutenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h30

Police Municipale

01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnout-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.



Madame le Maire répond à la question de l'Éclair.

Quel a été le contenu de votre séjour à Freudenberg-am-Main avec le comité de jumelage ?

Le week-end de l'Ascension nous a permis de renouveler le serment liant notre commune à celle de Freudenberg-am-Main à l'occasion d'un séjour chez nos amis Allemands. Cette cérémonie s'est déroulée entre les deux municipalités et les comités de jumelage respectifs. La délégation arnolphiennne était composée de Michel Jolly, adjoint, d'une trentaine d'Arnolphiens membres du comité de jumelage présidé par Sonia Froideveaux très enthousiaste et force de propositions pour poursuivre le travail de ses prédécesseurs, Mme et M. Gallou, également du voyage.

Pour l'occasion, nous étions aussi accompagnés de Mme Serrano, la femme de Jean Serrano, ancien adjoint, l'un des artisans à l'origine du jumelage aux côtés de Michel Debromelle, il y a donc 30 ans.

Comme à l'accoutumée, le programme concocté par nos homologues emmenés par leur maire Roger Henning a été à la hauteur de l'évènement. En 2024, ce sera à notre tour de les accueillir comme il se doit. J'invite les Arnolphiens à s'associer à cet échange très riche en partage et amitié.

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Les élues du Sud-Yvelines se mobilisent contre les violences faites aux femmes.



Cette vidéo a pour but de faire connaître notre engagement et d'inciter les victimes à pousser les portes de nos mairies, bureaux, permanences, car nous pouvons les aider à sortir de cette spirale infernale de violence.

Nous, femmes, Maires, Députées ou élues du Sud Yvelines, avons repris la chanson « Cœur » de Clara Luciani pour mettre en lumière notre rôle dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Les élus, hommes et femmes, font pleinement partie du dispositif de prise en charge des victimes.

En lien avec les forces de l'ordre, les associations, les services sociaux, nous jouons un rôle essentiel dans l'accompagnement des victimes de violence intrafamiliales.



Retrouvez la vidéo sous YouTube.

Une nouvelle avenue Grivot va sortir de terre.



Renaissance.

Les ambitions à vouloir redonner vie et éclat à l'avenue Henri Grivot date de 2006 avec l'acquisition par la commune des premiers terrains. Aujourd'hui en 2023, le permis de construire est en cours d'instruction.

Scannez les QR Code avec votre appareil photo pour lire les vidéos. Elles sont également disponibles sur le site internet et la page Facebook de la commune.



Vue d'ensemble de l'avenue Henri Grivot depuis le parc Arsonneau.

[VOIR LA VIDÉO](#)

Il aura fallu détruire les auberges du pot d'Étain et de la Levrette au début du XIX^e siècle pour ouvrir une saignée dans la rue Charles-de-Gaulle, autrefois dénommée rue de Paris, pour créer l'avenue de la Gare, aujourd'hui notre avenue Henri Grivot. Pour la petite histoire, la commune avait alors emprunté 32 000 francs pour réunir la somme de 32 282,30 francs nécessaires à l'achat de ces deux auberges.

Un siècle plus tard, l'avenue Henri Grivot n'est plus qu'une friche. Mais d'ici quelques mois ces 2 700 m² situés côté impair vont permettre à cet axe majeur de confirmer sa vocation de trait d'union entre le centre-ville commercial et les services (La Poste, la salle de spectacle et le cinéma Le Cratère, la salle des fêtes, U express et la maison médicale à venir).

Réhabilitation de l'avenue Henri Grivot et redynamisation de notre centre-ville

Côté impair : logements, commerce, terrasse avec halle couverte et parking public

L'îlot Grivot actuel laissera bientôt place à un ensemble

immobilier composé de deux programmes distincts de 30 et 48 appartements, d'un espace commercial de 160 m² à vocation de restauration, d'une halle située au-dessus de la cave médiévale qui sera préservée, ainsi que l'intégration d'un parking public de 21 places.

[VOIR LA VIDÉO](#)



Une halle prendra place au-dessus de la cave médiévale. Au second plan, la vitrine de l'enseigne de restauration.

[VOIR LA VIDÉO](#)



Côté pair de l'avenue, les étals du marché trouveront place sous cette halle implantée sur le terrain actuellement engazonné. Dans son prolongement, le poste de la police municipale y sera aménagé dans la continuité de la Caisse d'Épargne et de la BNP. La mise en circulation à sens unique de l'avenue permettra de restituer plus de place aux piétons grâce à des trottoirs élargis.

30 logements inclusifs

Les 30 logements inclusifs situés sur l'avenue Henri Grivot sont de type T1 destinés à des personnes âgées et/ou handicapées. Les lieux disposeront de parties communes, notamment une salle à manger. Ces logements seront gérés par le bailleur social ARCADE.

48 logements de T2 à T5

Le second programme de l'opération comptera 40 logements sociaux gérés par « I3F » et 8 logements locatifs privés dont la répartition sera la suivante : 17 T2, 20 T3, 9 T4, 2 T5.

Un local commercial

D'une surface de 160 m², ce local sera la propriété de la commune et permettra de créer un véritable lieu de vie et de rencontre dans ce que nous souhaitons être une brasserie et un salon de thé.

Une halle recouvrant la cave médiévale

Située au milieu de la placette faisant face à la future brasserie, la construction de cette halle est le fruit d'un long travail collaboratif avec l'architecte des bâtiments de France. Sa vocation est autant de valoriser ce nouvel espace de rencontre et de vie que de protéger

la cave médiévale qu'elle recouvre, cave dont l'avenir, plus lointain, reste en discussion avec le conservateur des affaires culturelles (DRAC).

Un parking public

Composé de 21 places, ce parking financé par la municipalité permettra d'offrir aux Arnolphiens et aux visiteurs de tous horizons le stationnement gratuit le temps de faire leurs courses dans le centre-ville réhabilité.

Côté pair : grande halle du marché et Police Municipale

La future grande halle se tiendra à la place de l'actuelle bande herbeuse et abritera une partie

de nos commerçants du marché. Les futurs locaux de la police municipale seront ainsi construits au milieu de notre centre-ville, dans la continuité des bâtiments actuels qui hébergent notamment la Caisse d'Épargne et la BNP.

Quand ?

Déposé, le permis de construire du programme devrait être délivré cet été. La déconstruction des bâtiments actuels est prévue pour l'hiver 2023. Le résultat des fouilles archéologiques conditionnera le début de la construction espérée au second trimestre 2024.



Les travaux garantissent la pérennité de la cave médiévale située à l'angle de l'avenue Henri-Grivot et de la rue Charles-de-Gaulle.

Terminé le stationnement sur le trottoir. À l'avenir les automobilistes auront accès un parking public de 21 places.



VOIR LA VIDÉO

34 logements à la Porte de Chartres.



Continuité.

Comme son nom l'indique, la Porte de Chartres est l'une des entrées du passé historique de la commune. Sa réhabilitation va lui donner accès à une nouvelle ère.



L'ensemble sera constitué de 17 logements sociaux et 17 logements en accession à la propriété.

Scannez les QR Code avec votre appareil photo pour lire les vidéos. Elles sont également disponibles sur le site internet et la page Facebook de la commune.

Ce projet aura mis moins de temps à sortir des cartons. Le terrain a été acquis fin 2021 par l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF). Il constitue un îlot de 1 130 m² délimité par les rues Poupinel, des Remparts, de la Charronnerie et Charles-de-Gaulle, situé face au restaurant Locandino.

Il sera constitué de 34 appartements, 17 logements sociaux et 17 logements en accession à la propriété, répartis en 16 T2 et 18 T3. Le projet est également mené par le promoteur EXIA ce qui garantit une homogénéité avec les programmes de l'avenue Henri Grivot. Il comprend un local commercial de 124 m², des stationnements en sous-sol mais

également sur un terrain situé rue Basse sur lequel seront aussi construites deux petites maisons.

Quand ?

Les délais sont les mêmes que pour l'avenue Henri Grivot. Le permis est déposé, la délivrance est attendue pour cet été, la déconstruction devrait intervenir cet hiver, suivie des fouilles archéologiques et un

début des travaux escompté pour 2024.

Qui finance ces opérations ?

Sur l'opération de l'avenue Henri Grivot la municipalité a encaissé 640 000 € suite à une longue négociation ayant permis la revente de ses terrains à l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), qui ensuite a revendu l'intégralité



La nouvelle porte de Chartres, tel qu'elle sera vue de la rue Charles-de-Gaulle.

VOIR LA VIDÉO



des 2 700 m² de foncier de l'avenue Henri Grivot au promoteur immobilier EXIA, en charge de la conception et de la construction.

Notons que la commune a choisi de garder la maîtrise de l'utilisation de son amende SRU d'un montant de 185 000 € par an, qu'elle préfère dépenser sous forme de subventions aux opérations (surcharge foncière versée au profit du bailleur social) pour mener à bien ces projets et permettre d'en équilibrer les bilans. Ainsi pour l'avenue Henri Grivot, le montant cumulé de ces surcharges foncières s'élève à près de 780 000 €.

Concernant la porte de Chartres, le montant de la participation

envisagée de la ville avoisine les 100 000 €.

Ces dépenses « orientées » permettent à la mairie de peser dans les projets et d'exiger des promoteurs et des bailleurs sociaux la réalisation de programmes de grande qualité. Sans cette volonté et ce rôle de facilitateur permettant de répondre progressivement à ses obligations SRU, la commune aurait dépensé les mêmes sommes, mais elles auraient été versées à l'État qui aurait alors financé divers projets sur d'autres communes...

L'Établissement Public Foncier d'Île-de-France (EPFIF), reste le partenaire privilégié de la commune, sans lequel aucune

de ces opérations n'aurait pu voir le jour. L'EPFIF porte les projets le temps des montages et participe également au financement de ces opérations par le biais d'un mécanisme de minoration foncière, qui pour les deux opérations du centre-ville se monte à 1,7 million d'euros.

Le département des Yvelines reste de loin le plus important bailleur de fonds avec 2,2 millions d'euros de subvention obtenus pour ces deux opérations.

La mobilisation des équipes départementales et de leur Président Monsieur Pierre Bédier, permet à notre commune de tendre vers ses obligations légales SRU.

Enfin l'État contribue également, mais dans une moindre mesure, au financement de ces opérations, mais participera à hauteur de 500 000 € à l'aménagement et à la réhabilitation de notre centre-ville.

Nous tenons à remercier l'ensemble de ces partenaires.

Mécanisme de Minoration foncière et subventions pour la Porte de Chartres et Avenue Grivot à date (d'autres subventions sont à venir, le détail n'est pas encore connu).

- Département : 2 200 000 €
- EPFIF : 1 780 000 €
- Région : 790 000 € (hors Porte de Chartres en cours)
- Ville : 890 000 €

Exposition : Le point de vue des Arnolphiens au grand jour.

PLAN GUIDE DU CENTRE-VILLE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

L'étude pour le plan guide du centre-ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines, menée par l'agence d'urbanisme LUP et Citallios, est terminée : nourrie par vos idées et vos remarques, elle a permis d'esquisser différents scénarios, à l'issue desquels les élus ont pu faire un arbitrage et choisir parmi les différentes variantes d'actions celles à prioriser et ainsi définir leur projet global pour le centre-ville.

Leur mise en œuvre s'étalera sur plusieurs années et devra composer avec les contraintes notamment financières pesant sur la commune, les principes envisagés pour ces actions devant ainsi être affinés. Saint-Arnoult-en-Yvelines sollicitera un accompagnement auprès de l'État, la Région et le Département notamment afin de mener à bien ses projets.



Quels autres transformations à l'horizon 2040 ?

Financée par le département des Yvelines, une « étude du plan guide » permet de mettre en avant plusieurs sites jugés stratégiques pour le développement harmonieux de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Cette étude s'appuie sur les résultats des questionnaires remplis par les Arnolphiens en septembre 2022 pour connaître leurs attentes et leurs difficultés afin de définir les actions à engager pour améliorer leur quotidien à l'horizon de 2040.

Découvrez le rendu de cette étude exposée au parc Arsonneau durant tout l'été à l'angle de l'avenue Henri Grivot et de la rue des Remparts.

Quand la « cité » retrouve son sens originel !

La Fête de la Ville devient un rendez-vous incontournable dès l'apparition des premiers rayons du soleil, d'autant plus qu'elle ne cesse de se renouveler. En plus des associations habituelles, cette année les commerçants et artisans de la commune y ont organisé un vide-greniers et les sections de l'USSA ont montré l'étendue de leurs diversités. Une belle unité.

Le prochain moment de partage collectif est programmé au mercredi 21 juin avec la Fête de la Musique. Une nouveauté est également au rendez-vous. Découvrez la en page 14.



Le succès du vide-grenier appelle à renouveler l'opération.



Les fidèles poneys des Écuries ont fait découvrir une partie de la coulée verte.



La médiathèque est venue au contact des Arnolphiens.



Le Colombier transformé en gymnase le temps d'une journée.



Nouvelle mobilisation des membres de Saint Arnoult Randonnée.



Avec ce manège, les enfants avaient un œil sur les parents...

Le 21 juin, c'est aussi l'été à la médiathèque.



Le rituel est immuable et il faut l'avouer, il est attendu de tous. L'été est là, ou presque, votre destination est déjà connue,

vous allez vous faire de nouveaux amis et perdre de vue le temps de quelques semaines vos bibliothécaires. N'ayez pas de remords, elles partent aussi

en vacances. Aussi afin de ne pas rompre totalement le lien, Marie-Laure, Véronique, Sylvie et Julie, auront au préalable mis quelques centaines de bouquins en pochettes, par thématiques et par âges, pour petits et grands, à embarquer avec vous.

Prêt illimité, ou presque

Du 21 juin au 22 juillet, vous pourrez emprunter autant d'ouvrages que votre absence sera longue. Seule restriction, pas plus de deux nouveautés par carte. Seule condition, les restituer au plus tard pour le mardi 5 septembre.

Fermeture

La médiathèque « Les yeux d'Elsa » sera fermée du **mardi 25 juillet au mardi 15 août inclus**.

Mardi 6 juin

19h : Palmarès du 2^e Prix du Roman. Seuls les 26 lecteurs inscrits y sont conviés. Maison Elsa Triolet-Aragon.

Mercredi 14 juin

10h30 : Créa'cultures.

Jedi 15 juin

10h : Cœur de médiathèque.

Samedi 17 juin

10h30 : BB lecteurs.

14h30 : Créa'lectures.

Mardi 20 juin

9h15 et 10h30 : BB lecteurs.

18h30 : Cultur'apéro de l'été.

Mercredi 21 juin

10h30 : Créa'cultures.

Dimanche 2 juillet

14h à 18h : Ateliers créatifs et jardin de livres à l'occasion de Jardins en Fête. Maison Elsa Triolet-Aragon.



Sable.

Il faut bien s'y résoudre, l'été pointe son nez et ses rayons de soleil. Pas certain que cette saison déplaie à bien grand monde. En prévision des longues heures de farniente, les bibliothécaires ont mis les livres en pochettes afin d'effectuer le complément de vos bagages. Disponibilité annoncée pour le 21 juin. Pas avant !

Restez connectés à la médiathèque via Facebook !



Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr
Ouverture : Mardi 15h-18h30 / Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 / Vendredi 15h-18h30 / Samedi 10h-12h et 14h-17h

« Cette enfant qui te tendait les bras ».



Durant plus de 30 ans Anne Drossart a mené un combat pour faire reconnaître la paternité de son enfant Aurore auprès d'un monstre sacré du cinéma français, Yves Montand. Cette revendication avait éclaté au grand jour dans les années 90. Aujourd'hui, l'Arnolphiennne livre sa vérité à travers un ouvrage.

« Saint-Paul-de-Vence, 1973. Anne Drossart, comédienne, a vingt ans quand elle s'éprend d'Yves Montand, acteur et chanteur qui forme un couple mythique et sans descendance avec Simone Signoret. Après deux ans de passion réciproque et clandestine, Anne attend un enfant. Lorsqu'il l'apprend, Montand décide de rompre.

Aurore naît le 6 octobre 1975. En dépit de nombreuses rencontres avec cette enfant qui lui ressemble tant, Montand se refuse à la reconnaître. En 1989, à la naissance de Valentin, le « Papet » clame publiquement sa joie d'être enfin père... pour la première fois ! Anne décide alors d'engager une action en recherche de paternité. Le scandale est retentissant.

En 1994, trois ans après la mort de l'acteur, la justice tranche : Aurore est bien la fille de Montand. Mais bientôt, la famille demande l'exhumation du corps.

Cercueil non scellé... Absence d'identification formelle du corps... L'analyse post mortem des restes de Montand en 1998 se fait dans des conditions plus que douteuses et aboutit à une décision de justice contestable. Pour la première fois, Anne Drossart dévoile les coulisses de trente-cinq années de combat d'une mère et de sa fille pour clamer la vérité. »

« Cette enfant qui te tendait les bras » disponible à la librairie L'Oiseau Lyre - 21 €

Le Colombier se loue pour vos évènements privés.



Que ce soit pour un spectacle des enfants, une remise de récompenses, un repas ou une animation d'association ou pour toute autre activité proposée par la mairie, comme les vœux du Maire à la population, vous vous êtes sûrement déjà rendu une fois à la salle des fêtes Le Colombier.

Mais savez-vous que chaque Arnolphien peut également louer le Colombier pour ces évènements familiaux ?

Les lieux ont une capacité d'accueil de 250 personnes assises ou 400 personnes debout. Ils disposent d'une cuisine, avec vaisselle, tables et chaises. Un espace extérieur clos est également disponible. La réservation s'effectue en mairie. Ne vous y prenez pas à la dernière minute, prévoyez a minima 6 mois d'avance pour la réserver.

Les tarifs accordés aux Arnolphiens : 1 jour : samedi ou dimanche 350 € - 2 jours : samedi et dimanche 530 € - Cuisine 52 €/jour - Location de la vaisselle de 90 € à 350 € pour 50 à 200 personnes.

Retrouvez l'intégralité des informations et des tarifs sur le site internet de la commune, à la rubrique « Pratique » / « Salles municipales »

Réservation par mail : ac@say78.fr

Une aide régionale pour installer **votre récupérateur d'eau de pluie.**



Réserve.

Dame nature nous démontre combien nous sommes dépendants d'elle. Aussi, afin de s'appuyer sur ses ressources au maximum, la Région incite à récupérer l'eau en sortie de nos gouttières.

La fonte des pôles et l'élévation du niveau des océans ne sont pas les seules conséquences du changement climatique, dont les effets se multiplient et s'accroissent. La sécheresse de cet hiver démontre la fragilité de notre accès à l'eau.

Afin d'économiser cette ressource pour certains de nos usages, la région Île-de-France encourage les foyers à s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie et propose une subvention pouvant atteindre 20 000 €.

Ce récupérateur d'eau de pluie peut être enterré, en surface ou en sous-sol pour un usage sanitaire et/ou pour arroser le jardin.

Qui peut bénéficier de cette aide à l'installation ?

L'aide de la Région s'adresse aux Franciliens propriétaires et occupants de leur logement. Le logement concerné doit être :

- La résidence principale du demandeur,

- Le domicile fiscal du demandeur. Le dispositif est limité à une aide par foyer fiscal.

Quels types d'équipements sont concernés ?

Toutes les dépenses liées à l'achat et à l'installation du récupérateur sont concernées (collecteur filtrant, socle, pompe, couvercle, kit de connexion, travaux de terrassement et de raccordement au réseau...).

Les dispositifs suivants peuvent ainsi être subventionnés par l'aide régionale à condition d'avoir été achetés neufs :

- Les cuves enterrées de 5 m³ minimum,
- Les récupérateurs d'eau aériens ou réservoirs souples de 3 m³ minimum.

Quel est le montant de l'aide pour installer un récupérateur d'eau de pluie ?

Plafonnée à 50% du coût de l'installation, la subvention régionale est de :

- 20.000 euros maximum pour les cuves enterrées,
- 10.000 euros maximum pour les cuves hors-sol.

En cas d'installation de récupérateurs d'eaux pluviales pour un usage sanitaire, le taux de subventionnement monte à 70%.

Demandez l'aide de la Région : www.iledefrance.fr/installation-de-recuperateurs-deau-de-pluie

L'aide financière de Rambouillet Territoires

Rambouillet Territoires finance, à hauteur de 30 % et dans la limite d'un plafond de 700 €, l'acquisition de votre récupérateur d'eau de pluie. Ce dernier doit être d'un montant supérieur à 150 € HT.

Demandez l'aide de l'Agglomération : www.rt78.fr/habitants/environnement/recuperateurs-deau-de-pluie

Marion Fenech fleurit vos événements.



Titulaire d'un CAP et d'un BP de fleuriste, Marion Fenech a consacré les 15 premières années de sa vie professionnelle au monde de la fleur. Elle a successivement mis en scène les fleurs pour une entreprise parisienne d'événementiel, a dirigé une boutique de fleurs toujours à la capitale avant de rejoindre une boutique rambolitaine. « Aujourd'hui, ma volonté de trouver ma liberté de créer m'amène à ouvrir ma propre société de « scénographie fleurie » à destination d'une clientèle de professionnels et de particuliers. Pour les entreprises, je propose sous forme d'un abonnement hebdomadaire ou mensuel voire de manière ponctuelle d'assurer la décoration florale de leurs locaux. Cette offre s'adapte également aux nombreux domaines et châteaux que compte notre territoire. Pour les particuliers, j'assure la décoration florale de leurs événements : garden-party, anniversaire, baptême, mariage et tout autre événement voulu inoubliable. Outre les fleurs et les plantes, mes services comprennent également le mobilier, qui peut aller de la simple nappe à la vaisselle adaptées au thème choisi », détaille la nouvelle cheffe d'entreprise.

Contact : Marion Fenech, scénographie fleurie - Tél. : 06 14 23 14 84

Mail : contact.fenechmarion@gmail.com

 **marion_fleuriste**

Retrouvez Marion Fenech du 1^{er} au 3 septembre au salon du mariage du Perray-en-Yvelines.

La Green Magic.



Après Dreux en juin 2022, Nogent-le-Roi en décembre 2022 et Rambouillet en avril 2023, David Tadjouri et Vincent Le Bescop ont ouvert le mois dernier leur quatrième boutique de produits CBD à Saint-Arnoult-en-Yvelines, 11 rue Eugène Renault, dans le local commercial laissé vacant après le départ de « La Cabane d'Elsandre » pour le centre-ville.

L'enseigne propose des tisanes, infusions, cosmétiques (crèmes de visage, huiles de massage, crèmes hydratantes...) et huiles sublinguales.

« Le cannabidiol (CBD) est une substance naturellement présente dans la plante de cannabis (ou chanvre). Il fait partie de ses nombreux composés actifs. Ces composés peuvent se retrouver dans toutes les parties de la plante. Le CBD est majoritairement présent dans les fleurs et dans les feuilles qui se trouvent sur des tiges fleuries des plantes de cannabis. (...) Le CBD est considéré, comme les compléments alimentaires, comme un « nouvel aliment ». Il est en cours d'évaluation par l'Autorité européenne de sécurité des aliments. », précise l'Assurance Maladie.

La Green Magic – 11 rue Eugène Renault – Ouvert du lundi au vendredi de 13h à 20h.
Site : lagreenmagic.com

Div'A Konzept aménage vos événements.



La saison s'annonce propice aux activités extérieures notamment pour l'organisation de fêtes de famille, anniversaires, baptêmes, mariages, crémaillères et autres belles occasions de se réunir.

Pour permettre le succès de tels événements, Karine Tarlevé vient de créer Div'A Konzept pour proposer aux particuliers et professionnels le matériel nécessaire à de telles organisations,

à savoir barnums/tentes de réception, tables, chaises, mange-debout, housses, vaisselle et même prochainement des structures gonflables pour que la fête soit belle également pour les enfants.

« J'ai toujours aimé la fête, réunir les gens et donner vie aux projets. Nous choisissons ensemble le matériel et gérons l'installation de A à Z », précise la dynamique Karine Tarlevé.

Div'a Konzept : 06 77 16 85 78

Site : www.divakoncept.fr



Péage de Dourdan : bénéficiez-vous de la réduction de 32,5 % ?

ulyS DOURDAN

-32,5 % sur vos frais de péage.**
Pour un abonnement, ça tient la route.

Découvrez notre abonnement télépéage pensé pour les utilisateurs réguliers du péage de Dourdan.

0€/mois
Le mois où vous passez exclusivement au péage de Dourdan.

En plus de la proximité avec la nature et la présence de nombreux services, de commerces, d'écoles et d'un collège, le choix de poser ses valises à Saint-Arnoult-en-Yvelines pour y fonder son foyer est aussi conditionné par la présence toute proche de l'autoroute A10. Cet axe de circulation facilite l'accès à Paris et à son bassin d'emploi. Une aubaine qui toutefois a un coût pour de nombreux salariés appelés à emprunter deux fois par jour, une fois le matin et une fois le soir, le péage de Dourdan, 3,40 € par jour (2 x 1,70 €, le coût d'un passage). Soit 68 € par mois (20 jours ouvrés).

Ulys Dourdan : 32,5 % de remise !

Pour alléger cette dépense mensuelle à ses clients,

Vinci Autoroutes propose un abonnement dénommé Ulys Dourdan. Ce badge de télépéage, hormis d'éviter les files d'attente, les amas et la perte des tickets, offre une remise systématique de 32,5 % sur le tarif de chaque passage au péage de Dourdan soit 1,15 € au lieu de 1,70 €, d'où un coût mensuel (40 passages/20 jours) de 46 € donc une économie de 22 €/mois.

Combien coûte l'abonnement ?

Si dans le mois vous ne franchissez que la barrière de Dourdan, cela ne vous coûtera rien. 0 €
Si durant le mois vous vous servez de votre badge sur une autre barrière que celle de Dourdan, il vous en coûtera 1€ de frais de gestion pour le mois quel que soit le nombre de passages.

Où se procurer ce badge ?

Il est disponible uniquement en agence située à la barrière de péage de Saint-Arnoult-en-Yvelines (prévoir rib et pièce d'identité).

Le dossier peut également vous être transmis par mail. Pour cela contactez le 36 05.

40 % de remise avec l'offre Ulys 30 !

À la condition de transiter 20 fois dans le mois à la barrière de Dourdan, l'offre Ulys 30 vous assure une remise de 30 %, exceptionnellement portée à 40 % depuis le 1^{er} février 2023 et jusqu'au 31 janvier 2024 « pour soutenir le pouvoir d'achat des automobilistes réguliers ». Coût de cette offre : 2,50 €/ mois



Autoroute.

Dernière barrière avant Paris, le péage de Dourdan est très fréquenté par les habitants du Sud-Yvelines. Afin de réduire leurs frais quotidiens, certains ignorent les abonnements possibles.

Avec Ulys votre déplacement ne sera plus une odysée.



L'application mobile liée à votre badge Ulys vous permet de suivre l'état du trafic en direct, vous indique la localisation des aires de repos et des services et vous assure l'accès à vos factures. L'abonnement est sans engagement et sans frais de mise en service. Votre badge vous permet aussi d'acquitter votre stationnement dans plus de 1 000 parkings affichant le logo T, en ville, dans les

gares et aéroports. Le Club Ulys Team vous ouvre des réductions chez plus de 50 partenaires pour vous faciliter la route.

Site internet : ulyS.vinci-autoroutes.com

Tél : 3605

Quand la musique est bonne, la fête est belle !



Mélodie.

S'il fallait trouver un synonyme au mot « été », cela ne serait-il pas « musique » ? Toujours est-il que l'entrée dans la saison estivale s'effectuera une fois de plus en musique à l'occasion du 21 juin.



Pourquoi changer une recette qui fonctionne ? La version 2023 de la fête de la musique sera un remix de la version 2022, du moins dans son organisation.

Le public prendra place dès 18h sous les notes des élèves du conservatoire Gabriel Fauré positionnés sur la scène mise à disposition par le département des Yvelines. La soirée se poursuivra sous la forme d'un tremplin mettant en scène trois ensembles. Chacun aura 25 minutes pour emballer le public et séduire le jury, avec à la clé l'enregistrement d'un deux titres au studio arnolprien Astraurel.

Au programme : Magneto :



Le groupe ouvrira le tremplin par la reprise de chansons françaises folk et jazz.

Fanny



La jeune arnolpicienne cultive les sonorités jazz, soul et gospel. Son répertoire se compose également de titres de chanteuses françaises à voix, de titre d'outre-Atlantique et de comédies musicales.

Arkoda Kun

Le groupe d'Orcemont est constitué de cinq musiciens



dont trois voix. Il présentera une nouvelle playlist constituée de leurs propres compositions mais aussi de reprises bien connues du public.

Watashi en clôture

La soirée se terminera sous le son et les lumières du groupe pop rock Watashi et son répertoire anglais et français de reprises de chansons populaires en acoustique. La chanteuse et le chanteur seront accompagnés à la guitare et batterie. Ambiance, son, lumière et énergie garantis pour faire bouger le public sur la place Jean-Moulin transformée pour l'occasion en piste de danse.

Une restauration XXL

La nouveauté cette année sera gustative. En lieu et place du succès habituel de la frite-saucisse, cette année trois food trucks seront à l'affiche sur trois registres différents : « Le Truck à Pizza » qu'il n'est pas utile de présenter, « Feuilles de Vignes » cuisine libanaise, « Kantinéa » et ses burgers.

Bonne Fête de la Musique 2023

La nature reconnaissante des actions menées.



Récolte.

Qui sème le vent récolte la tempête. Mais qui sème graines, plantes, arbres, arbustes et bulbes, remet à niveau un plan d'eau et crée un verger ne peut qu'être récompensé. La commune s'est vu décerner 4 pétales par le jury de Villes et Villages Fleuris.

La première des récompenses pour une main verte est celle délivrée par Dame Nature une fois les premiers rayons du soleil au zénith. Les bourgeons éclatent, les feuilles s'épanouissent et les fleurs inondent de leurs couleurs et parfums. À l'échelle de la commune et des institutions qui encouragent à la sauvegarde de notre environnement naturel, un palmarès dresse un classement des actions menées.

Ainsi, après seulement deux années d'adhésion à Villes et Villages Fleuris, mais surtout après diverses actions menées en faveur du cadre de vie des Arnolphiens, notre commune s'est vu décerner « 4 pétales » par le jury départemental à partir d'un référentiel riche de 60 critères de performance. La prochaine étape sera l'obtention du 5^e pétale, étape indispensable avant l'obtention de la 1^{re} fleur, synonyme alors d'échelon régional. La 4^e fleur se

décroche au plan national. Verdict du printemps sur les actions déjà menées

L'étang du parc de l'Aleu a retrouvé son niveau et des berges bien dessinées

Le changement du moine de l'étang a permis de stopper la fuite d'eau, de sécuriser et

de remonter le niveau d'eau qui avait baissé de 20 à 30 cm avant l'hiver et de rendre à la surverse en pavés son rôle en redonnant ainsi le surplus d'eau au lit mineur de la Rémarde. Le niveau d'eau de la rivière reste cependant préoccupant à cause de la sécheresse hivernale.

La deuxième phase des travaux





est planifiée pour la fin de l'été et le début de l'automne 2023. Une première réfection d'une partie des sentiers sera menée et les ponts remis en état.

La cascade du parc de l'Aleu : niveau d'eau, vannes et étiage de la Rémarde

La vanne du moulin de Trévoyes située en amont de la cascade du parc de l'Aleu est automatisée pour s'ouvrir et se refermer selon le niveau d'eau de la Rémarde. Elle sécurise ainsi la ville en cas de fortes pluies. La hauteur d'eau maintenue dans le cours d'eau est de

70 cm. Une hauteur insuffisante pour alimenter la cascade : elle requiert un niveau d'environ 90 cm pour s'exprimer.

La vanne en aval du moulin Neuf va être changée par le service GEMAPI de Rambouillet Territoires. Elle sera également automatisée afin qu'elle puisse s'ouvrir lors de fortes pluies et limiter la montée des eaux en centre-ville.

N'oublions pas que la Rémarde subit de plein fouet la sécheresse passée et en cours, présentant ainsi des niveaux très faibles. La cascade pourrait ne plus jamais couler...



Jardin de l'église : zone de quiétude

Le jardin de l'église et son puits restauré sur lequel s'appuie le rosier Sainte Scariberge sont chargés de l'histoire des lieux. L'automne dernier des fruitiers (pommiers, cassissiers et groseilliers) ont été plantés. Du mobilier urbain (bancs et poubelle) ont été implantés. L'endroit invite le promeneur à marquer une pause.

Un nichoir a été posé pour accueillir un couple de mésanges... À surveiller !



Narcisses et tulipes : deuxième plantation de bulbes

Après le parc Arsonneau en 2021, une seconde campagne de plantation de bulbes de narcisses et de tulipes a été menée à l'automne 2022 par les agents du service des espaces verts de la commune. Leurs fleurs ont égayé la route vers Ablis, l'allée d'arbres nouvellement



plantés rue Jean Moulin. Une troisième plantation est prévue à l'automne 2023. Où ? Réponse en couleurs au printemps 2024 !

Nos parterres en villes vont être densifiés avec de nouvelles plantations. Les végétaux choisis sont vivaces et résistants à la sécheresse pour la grande majorité. Les suspensions et jardinières ne sont plus d'actualité car trop gourmandes en eau.

Cependant nous comptons sur la participation de chacun pour un fleurissement individuel



des abords des maisons arnolphiennes et des commerces du centre-ville.

A signaler : un arbre est mort parmi la cinquantaine plantée rue Jean Moulin suite à la sécheresse de l'été 2022 malgré la dérogation d'arrosage accordée, il sera remplacé.

Semis au printemps 2023

Des semis ont été réalisés courant avril pour fleurir l'espace arboré rue Jean Moulin ainsi qu'une partie des rives de l'étang du parc de l'Aleu.

L'accès au ruban de terre entre l'étang et le lit mineur de la Rémarde sera interdit durant plusieurs mois. Les semis et la végétation naturelle vont permettre de stabiliser l'endroit après les travaux déjà menés (changement du moine et fascinage des berges).

Les mélanges de graines choisis et adaptés aux différentes



expositions offriront une grande variété de couleurs jusqu'en été. Ces surfaces bénéficieront d'une fauche tardive.

Fleurissement du columbarium en mars

Le columbarium nouvellement conçu a été végétalisé ce printemps. Dans un souci d'innovation, d'entretien raisonné en eau et de charge de travail des personnels des espaces verts, les zones libres entre les cavurnes sont végétalisées avec des plants de sédum rampant.

Des arbres colonnaires, des rosiers, des jasmins ainsi que des

vivaces ont également pris place.

Des moutons

Elles étaient 4 brebis l'an dernier, du printemps à l'automne, bien nourries par l'herbe grasse de la prairie du Moulin neuf ! Elles ont assuré l'entretien et sont retournées chez leur éleveur pour passer l'hiver.

Les moutons, les chevaux, tous nos animaux domestiques ont un régime alimentaire bien précis, comme pour toutes les espèces certains aliments sont toxiques : Ne leur donnez rien à manger si vous les rencontrez !



Savez-vous où se situent les huit « faux Bourdalouë » ?



Altitude.

Plusieurs définitions existent pour le terme Bourdalouë, dont une très sucrée. Mais celle qui nous intéresse ce mois-ci tire son origine de Paul Adrien Bourdalouë (1798-1868), conducteur des Ponts et Chaussées.



Comme l'indique la photo en page 1 de cet Éclair, l'église Saint-Nicolas se situe à l'altitude de 125 m. Aujourd'hui, le plomb a disparu... Il se faut se référer au site internet de l'IGN pour trouver l'altitude des milliers de points référencés.

Paul Adrien Bourdalouë, ingénieur et topographe français, a mis au point le nivellement orthométrique, autrement dit cette mesure qui permet de donner l'altitude d'un point géographique par rapport à un niveau zéro. Ce niveau zéro a été arrêté au trait 0,40 m de l'échelle de marée du port de Saint-Jean à Marseille.

De 1857 à 1864 il a ainsi mis en place, de Calais à Marseille, un réseau de nivellement de précision couvrant tout le territoire français, soit 15 000 points. Dans chaque commune traversée ont été scellés sur les murs des façades de bâtiments

publics ou des parapets de ponts, des repères cylindriques en fonte appelés « Bourdalouë ».

D'autres campagnes ont permis de compléter ce maillage du territoire, notamment de 1884 à 1922, mais également de 1962 à 1969 par l'institut Géographique National (IGN) avec 450 000 nouveaux repères.

Ont alors été scellés des nouveaux « macarons de fonte », plus petits que les « Bourdalouë », ce qui leur vaut l'appellation de « faux Bourdalouë ».

Malgré l'avènement du GPS, les géomètres sont amenés encore aujourd'hui à se référer à ces points de nivellement.

Les points de nivellement arnolphiens se situent :

1. Monument aux Morts
2. Rue du Bon Saint-Arnoult sur le parapet du pont
3. L'église
4. Carrefour de Sonchamp (2 rue Poupinel)
5. Carrefour de Dourdan
6. Villeneuve (pont de l'ancien chemin de fer)
7. Au Goulet (pont)
8. Au Goulet (aqueduc-puisard)

Quant aux plus gourmands des lecteurs de l'Éclair, allez jeter un œil à la recette du Bourdalouë. (Sans tréma cette fois).

Source : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Retrouvez l'intégralité des points de nivellement en France.



Les équipements communaux sont toujours au cœur des actions entreprises par les différents services techniques municipaux à l'origine de nombreux travaux menés en régie. La période du calendrier les amènent également au montage et au démontage des installations à l'occasion des manifestations organisées par la commune ou en collaboration avec des entités extérieures. Soins a également été apporté à la sécurité des aires de jeux présents dans les cours d'écoles et la seconde phase de lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires a été menée.

Une société a inspecté et nettoyé les structures ludiques des écoles.



Après le cerclage des arbres pour couper la procession des chenilles, des pièges à phéromone ont été positionnés pour cette fois empêcher les papillons de venir à nouveau pondre.



Le local de la distribution alimentaire du CCAS a vu son sol entièrement changé.



Rand'Aux Villages, la fête de la ville, puis la fête de la musique et les différents spectacles de fin d'année scolaire à venir nécessitent l'intervention des agents municipaux, tant dans la gestion des organisations que dans leur mise en place.



Après un ragréage, les 120 m² du préau de l'école Camescasse ont été peints. Un gain de luminosité immédiat.



Des barrières amovibles permettant l'accès des secours ont été mises en place à l'entrée du collège Georges Brassens.



La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.

Question >

Pour quelle raison le SICTOM n'a pas vidé le bac à déchets verts ce jour ?



Réponse : La quantité de déchets déposée dans cette benne n'a pas permis aux agents du SICTOM d'avoir accès à l'anneau de levée. Il conviendrait à l'avenir de veiller à ne pas charger les bennes au de-là de leur capacité. Dans le cas de branchages, le dépôt en déchèterie est plus adapté.

Question >

Depuis que la balayeuse ne passe plus, les avaloirs de la rue des Chatras et du Prieuré sont obstrués par des déchets végétaux. Par forte pluie l'eau s'accumule et déborde sur les trottoirs et s'évacue par le chemin des Chatras. Avec les pluies de ces derniers jours l'eau est arrivée jusqu'au transformateur. Pouvez-vous faire le nécessaire ?



Réponse : Les services techniques ont poursuivi le nettoyage des grilles d'avaloirs débuté il y a quelques semaines par celles des rues des Chatras et du Prieuré, aujourd'hui de nouveau opérationnelles.



Question >

Bonjour, nous sommes en pleine saison où la végétation pousse rapidement. Les espaces verts ne sont pas intervenus depuis fin février rue du prieuré. Pouvez-vous faire le nécessaire rapidement ?

Réponse : La saison est en effet propice à la pousse et ce en tout point de la commune. Les agents du service des espaces verts effectuent un travail continu en fonction d'un planning. Chaque parcelle de la commune sera entretenue.

Question >

Il n'y a pas de banc à l'arrêt de bus du Cimetière en direction de Dourdan. Serait-il possible d'en mettre un ? Ce n'est pas pratique d'attendre le bus avec des enfants en bas âge ou lorsque l'on est enceinte.



Réponse : L'aménagement des arrêts de bus est en cours. Des travaux interviendront dans les semaines à venir.



Question >

J'ai retrouvé ce jour un chat mort face au 55 rue du docteur Rémond.

Réponse : Comme pour tout animal trouvé mort sur le territoire de la commune, la police municipale a ramassé le félin mort. Il a ensuite été confié à la SACPA, en charge de la gestion animale en milieu habité.



Posez vos questions directement via le site internet de la commune à l'aide de votre smartphone...



... ou utilisez l'application Illiwap.

Majorité municipale

Les projets avancent et se dévoilent cette année, Saison 3, Épisode 6.

Après seulement trois ans, vous pourrez déjà apprécier l'avancée des projets visibles dans les pages de cet Éclair de la présentation de l'avenue Henri Grivot avec les simulations en vidéo associées.

Pour rappel, et pour qu'il n'y ait pas de contresens, la parcelle qui avait été donnée gratuitement par l'ancienne équipe municipale, qui se contentait de brader la ville, ils préféraient donner les fonciers de la municipalité, a bien été vendue par notre équipe municipale que vous avez eu raison d'élire.

Le prix de cette vente a été fixé légalement par les domaines, l'organisme incontournable des collectivités qui permet de nous accompagner dans l'achat ou la vente d'un bien, ce qui évite toutes les discussions politiques inutiles sur le bien-fondé du prix.

Notons donc que de 0 nous sommes passés à 640 000 euros, une victoire par KO !!! Cette vente servira à financer l'ensemble des travaux d'aménagement de l'avenue, accompagnée d'une subvention dans la limite de 500 000 euros.

Votre majorité, entourée d'acteurs majeurs du public (le département des Yvelines et notamment l'EPFIF) et du privé a réalisé ce tour de force qui n'a jamais abouti depuis plus de 20 ans : le résultat de votre confiance.

Nous gérons et gérons tous les projets et tous les sujets de la commune avec la même rigueur pour les réaliser au mieux. Nous découvrons dans chacune des actions engagées par le passé, des irrégularités, des malfaçons ou des choix qui ne sont pas opportuns... Notre responsabilité nous engage, nous réglerons les problèmes du passé et avancerons sur les projets à venir...

La maison médicale ne pouvait pas se réaliser ainsi car le terrain vendu était en parti inconstructible, la réponse aujourd'hui de l'opposition c'est : « Vous auriez pu vérifier ce qu'on a fait... » Nous le faisons hélas, pour tout ce que vous avez tenté de réaliser, à l'image de ce que vous avez fait au Champ des Pommiers malgré les avertissements d'un certain nombre d'Arnolphiens.

La construction de la maison médicale est toujours d'actualité, mais avec un nouveau projet qui lui, peut être réalisé.

Restez donc dans l'obstruction, c'est votre place.

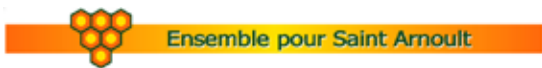
La nôtre est bien dans l'action.

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé serait purement fortuite.

Pour le bien de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines et de ses habitants.

Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Cette majorité ment encore et refuse la démocratie.

En Conseil Municipal, elle refuse de répondre aux questions sur les projets immobiliers car ce sont «des projets privés sur lesquels ils ne peuvent pas s'exprimer» devant les Arnolphiens. Ce qui ne l'empêche pas, dès le lendemain, de s'épancher dans les journaux sur ces mêmes projets immobiliers.

Sur les logements sociaux, ils tentent de s'approprier la réalisation du Champ des Pommiers, qu'ils ont combattu avant les élections, et se vantent d'en réaliser de nouveaux en peu de temps. Mais ils se joignent aux communes voisines pour demander au Préfet de ne pas respecter la loi SRU et de ralentir...

Pas de débat, pas d'information aux Arnolphiens, des secrets bien gardés (pour quelles raisons inavouables ?), leur attitude méprisante est indigne de la commune.

Ils en découragent même leurs amis ; un tiers de leur liste a jeté l'éponge en constatant leur attitude anti-démocratique.

Mensonges, secrets et autoritarisme, triste bilan à mi-mandat.

Saint-Arnoult et Vous



Que penser d'un maire qui dénigre ses administrés en ne répondant pas aux questions et en refusant tout débat démocratique ? Que dire des propos méprisants du maire et de ses adjoints à nos prises de parole en conseil ?

Nous demandons des réponses qu'ils ne souhaitent pas donner, nous insistons par écrit, mais ça dérange.

Cette majorité ne souhaite pas travailler avec les élus ayant recueillis vos suffrages, décide seule sous format 49.3, et passe en force toute décision. La démocratie est bien malade dans notre commune.

Les élus d'opposition ne sont pas un contre-pouvoir, mais jouent pleinement leur rôle en interrogeant de manière pertinente la majorité sur ses dossiers... qui hélas s'avèrent peu maîtrisés.

Alors, **quel avenir pour St Arnoult ?** Hausse des impôts, budgets approximatifs, prêts financiers, projets immobiliers surdimensionnés ?

Que penser des récentes démissions d'élus de cette majorité et des nombreux départs d'agents communaux « malmenés » ?

Le navire de la majorité prendrait-il l'eau ?

Les rendez-vous de Saint Arnoult Randonnée

Au mois de juin, Saint Arnoult Randonnée organise une randonnée classique tous les mardis et dimanches ainsi qu'une randonnée douce tous les vendredis matin ou après-midi. Plusieurs séjours et week-end sont au programme. Contactez Gilles et consultez le site pour les précisions.

Consultez le planning des sorties sur le site Internet : www.randonnee78.fr/saint-arnoult/planning-des-sorties

CONTACTS : Gilles au 06 87 01 55 12 - www.randonnee78.fr/saint-arnoult



Samedi 3 juin

9h à 11h : Permanence UFC Que Choisir. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor-Hugo.

9h à 12h : Cross des enfants organisé par l'USSA. Contact secretariat@ussa.fr 01 30 59 30 94

Lundi 5 juin

9h à 16h : Atelier de patines sur bois organisé par le Club des Remparts. Salle Paul Verlaine. Réservation auprès de Michèle Stéfaniak au 06 86 72 66 49.

Mardi 6 juin

9h : Réunion d'information en mairie de l'association d'insertion Chantiers Yvelines. Inscription auprès du CCAS au 01 30 88 25 20

Vendredi 9 juin

17h à 19h : Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo. Contact : 07 49 06 11 84.

20h : Conseil municipal. Le Colombier.

20h : Gala de danse du Conservatoire « La petite fille aux allumettes ». Le département Danse du conservatoire vous invite autour d'une adaptation du conte « La petite fille aux allumettes ». Le Cratère. Gratuit. Ouvert aux familles des participants.

20h47 : Soirée Ludos avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

Samedi 10 juin

Dès 9h : Mise en bouteilles du vin issu de la vigne du Prieuré par le Sarment Arnolphien. Cour de la mairie.

14h à 16h30 : Pti'-Ludos avec les Ludotiens. Accueil de loisirs.

21h à 23h : Concert du chœur PhilMusic. Eglise Saint-Nicolas. Entrée : 12€ et 6€.

Dimanche 11 juin

16h : Gala de danse du Conservatoire « La petite fille aux allumettes ». Le département Danse du conservatoire vous invite autour d'une adaptation du conte « La petite fille aux allumettes ». Le Cratère. Gratuit. Ouvert aux familles des participants.

Du lundi 12 au vendredi 30 juin

Inscription des nouveaux élèves au conservatoire Gabriel Fauré en fonction des

places disponibles. Fermeture du conservatoire du 6 juillet au 4 septembre. Contact 01 30 59 95 92 conservatoire.saey@rt78.fr

Mardi 13 juin

10h à 17h : Présence du Bus Job Insertion. Place Jean-Moulin. Sans RDV.

Dès 18h : Fête de la maternelle Guhermont sur le thème du cirque. Au programme : jeux, ateliers, restauration, exposition et spectacles.

Samedi 17 juin

9h à 18h : Exposition de travaux des cours enfants et adultes de l'association Espace Temps. Entrée libre. Salle Paul Verlaine.

20h : Dans les mots d'Elsa Triolet. Notre époque commencerait-elle enfin à découvrir cette grande autrice, Elsa Triolet ? Romancière de langue russe et de langue française, traductrice, créatrice de bijoux, journaliste... Elsa Triolet sera au cœur de cette soirée organisée dans sa maison avec la lecture de textes issus de son œuvre. Maison Elsa Triolet-Aragon. Tarif : 10€.



Dimanche 18 juin

11h : Appel du 18 juin 1940 du Général-de-Gaulle. Cérémonie organisée par l'ASAMC à la stèle du Général-de-Gaulle, suivie d'une réception en mairie.

Mercredi 21 juin

9h à 21h30 : Portes ouvertes de l'association Équilibris. Dans le cadre de la journée internationale du yoga Équilibris propose 5 cours de 1h30 ouverts à tous, animés par la professeure Patricia Kalache à 9h, 14h,

16h, 18h et 20h au Parc de l'Aleu. Contact : yogaequilibris@gmail.com ou 06 16 54 49 60

Dès 19h : Fête de la musique Place Jean Moulin.

Jeudi 22 juin

20h : Gala de danse orientale en 12 tableaux sur le thème du rêve organisé par le Club des Remparts. Le Cratère. Entrée gratuite.

Vendredi 23 juin

9h15 : Départ place Jean-Moulin pour le voyage du CCAS à destination des aînés (70 ans et plus). Au programme : visite du refuge de la Tanière à Chartres et repas au restaurant de la Sellerie à Thivars. Inscription auprès du CCAS dès le lundi 6 juin au 01 30 88 25 20 ou 01 30 88 25 34

14h30 à 19h30 : Collecte de sang. Le Colombier.

Samedi 24 juin

14h à 17h : Répare-café. Salle Paul Verlaine. Contact : hubert.calu@orange.fr

Dimanche 2 juillet

14h à 18h : Jardin en fête. Spectacles, ateliers et démonstrations sur le thème du jardin. Pour toute la famille.



Maison Elsa Triolet-Aragon

JARDIN EN FÊTE

Dimanche 2 juillet, de 14h à 18h



Événement familial autour du jardin

Le parc de la Maison résonnera au rythme des spectacles, ateliers, démonstrations autour du jardin. Partenaires associatifs et culturels locaux ainsi que des artistes des arts de la rue vous offriront une riche après-midi d'été.

RENCONTRES

Les Happy-Culteurs
Les jardins partagés
Le Sarment arnolprien
Le CERF 78

ATELIERS

Les « Poèmes à planter » du Ver à Soie par Clara Delang
Art'Passion arnolprien
Médiathèque « Les yeux d'Elsa »
Saulée Vanneries
L'Office de tourisme Rambouillet Territoires
Initiation au Land art

SPECTACLES

« Comme une lettre à la poste » Cie Alto - Cirque aérien suivi d'un atelier d'écriture sur la correspondance
« Un jardin pour demain » - Installations visuelles et sonores interactives du collectif l'm a bird now

Moulin de Villeneuve, rue de Villeneuve

www.maison-triolet-aragon.com - Tél : 01 30 41 20 15

E-mail : info@maison-triolet-aragon.com



VOYAGE DES AÎNÉS
ORGANISÉ PAR LE CCAS DE SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
À PARTIR DE 70 ANS
Vendredi 23 juin 2023

REFUGE DE LA TANNIÈRE
À CHARTRES

PROGRAMME : 8 h 30 : DÉPART VERS PLACE JEAN MONNET
MÉTIN : VISITE DU ZOO MÉTIN DE LA TANNIÈRE À CHARTRES
10 h 00 : DÉJEUNÉ AU RESTAURANT LA TANNIÈRE À CHARTRES

INSCRIPTIONS AU CCAS
TEL : 01 30 41 20 15
OU 01 30 41 20 16
À PARTIR DU 6 JUIN 2023

ATTENTION : NOMBRE DE PARTICIPANTS LIMITÉ À 500 PERSONNES.

2 COFFRETS
RELAIS & CHÂTEAUX
À GAGNER

À L'OCCASION DE LA FÊTE
DES MÈRES ET DES PÈRES

REMPLISSEZ UN BON DE
PARTICIPATION CHEZ VOS
COMMERCANTS ET ARTISANS, POUR
TENTER D'ÊTRE TIRÉ AU SORT !

DU 16 MAI AU 18 JUIN

Acasa
ARRÊTÉ PAR
L'UNION DÉPARTEMENTALE DE FRANCE

État Civil

Nos nouveau-nés

FONTAINE Rose, le 14/04/2023

DUBUT Maël, le 21/04/2023

CRUZ DE MACEDO Mattia, le 26/04/2023

CHARLOSSE Jason, le 3/05/2023

Elle nous a quittés

GUENAUULT Marie-France, le 25/03/2023

Ils se sont mariés

MARCHAL Fabien et DROULERS Emma,
le 6/05/2023

CANTARELLI Vincent et AROUNAGUIRY
Caroline, le 6/05/2023

BAZARD Steven et DO NASCIMENTO VIEIRA
Lucas, le 10/05/2023

CARO Florian et RATEAU Camille,
le 10/05/2023

GONCALVES Marty et DE OLIVEIRA
Marie-Julie, le 10/05/2023

Cinéma
Le Cratère

Ce mois-ci le programme de votre cinéma ne vous sera délivré que sous format numérique.

www.lecratere.net

Commémoration
du 18 juin 1940

18 juin 2023 - 18h
Stèle du Général de Gaulle
Saint-Arnould-en-Yvelines

LEVÉE DES COULEURS
LECTURE DES MESSAGES
DÉPÔTS DE GERBES
SONNERIE AUX MORTS
MINUTE DE SILENCE
MARSEILLAISE

UN VIN D'HONNEUR SERA OFFERT PAR LA MAIRIE,
EN SALLE DES MARIAGES, APRÈS LA CÉRÉMONIE.

CÉRÉMONIE

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES
VOUS INVITE À

LA FÊTE DE LA MUSIQUE

21 JUIN 2023

DÈS 18H / ENTRÉE LIBRE
PLACE DU CHAMP DE FOIRE

• Conservatoire
Gabriel Fauré

Avec les participants
au Tremplin Musical !

- Bad Sound Five
- Fanny
- Akorda Kun

RESTAURATION
SUR PLACE :

- Le Truck à Pizza
- Kantinéa (burgers)
- Feuilles de vignes
(cuisine libanaise)
- Linguère Délice
(cuisine africaine)

et à 21 h

Le groupe

Watashi



Saint-Arnoult
en Yvelines

